

DELIBERATION

27 (5.3)

Le 16 juillet 2020, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Andrena à Andrézieux-Bouthéon, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 juillet 2020

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, MONTAGNON, DUCREUX, SPADA, BAYET, INCORVAIA, GALONNET, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, KHEBRARA, FRANC, KARA, MARRET, PANGAUD, MOINE, JACOB, SORGI.

Procurations : Monsieur CHAPOT à Madame FABRE, Madame SEGUIN à Madame BRUEL, Madame GRANGE à Monsieur VOCANSON, Madame DUMAZET à Monsieur BAYET, Madame BOIS-CARTAL à Madame FRANC, Madame CHAVANCE à Monsieur JACOB, Monsieur CEYTE à Madame MOINE.

Secrétaire : Monsieur MONTEUX

Objet : Composition des groupes de travail

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal peut librement décider de la création d'instances composées d'élus municipaux et le cas échéant ouvertes à des personnalités extérieures, afin de préparer les décisions de l'organe délibérant, favoriser le dialogue et la concertation sur les projets municipaux.

Elles seront composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des Elus au sein de l'Assemblée communale.

Il indique que les membres permanents issus du Conseil, seront répartis de la façon suivante :

- 4 élus issus du groupe « Pour un autre Envol »,
- 2 élus issus du groupe « Changeons de Cap ».

Et il précise que les invités seront désignés en fonctions des thématiques abordées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20200717-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2020

Affichage : 22/07/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION

27 (5.3)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CREE** les 11 groupes de travail suivants :
 - Jeunesse, Education et Citoyenneté
 - Solidarités et Cohésion sociale,
 - Attractivité, Animations, Evènementiel
 - Finances et Personnel
 - Cadre de vie et Déplacements
 - Culture, Patrimoine et Tourisme
 - Sport, Santé et Loisirs
 - Générations seniors et Egalité femme-homme
 - Commerce, Artisanat et Entrepreneuriat
 - Patrimoine Immobilier, Travaux et Aménagements
 - Urbanisme, Politique de la Ville, Sécurité et Tranquillité publique.
- **FIXE** leur composition à 6 membres permanents, étant précisé que deux sièges sont réservés au groupe « Changeons de Cap » afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle.
- **DESIGNE** les membres permanents pour chacun des groupes de travail, comme indiqué dans le tableau suivant :

Jeunesse, Education et Citoyenneté	Solidarités et Cohésion sociale
<ul style="list-style-type: none"> - Céline MONTAGNON - Pascal GALONNET - Isabelle BOIS-CARTAL - Marie FRANC - Ludovic CEYTE - Brigitte CHAVANCE 	<ul style="list-style-type: none"> - Nicole BRUEL - Muriel SPADA - Emmanuel ROBERT - Noélia SEGUIN - Mauricette MOINE - Catherine SORGI
Attractivité, Animations, Evènementiel	Finances et Personnel
<ul style="list-style-type: none"> - Eric VOCANSON - Pascale DUMAZET - Stéphane FAVEYRIAL - Marie FRANC - Brigitte CHAVANCE - Mauricette MOINE 	<ul style="list-style-type: none"> - Marc MONTEUX - Michèle DUCREUX - Leihla KHEBRARA - Emmanuel ROBERT - Catherine SORGI - Marcel JACOB
Cadre de vie et Déplacements	Culture, Patrimoine et Tourisme
<ul style="list-style-type: none"> - Pierre Julien MARRET - Pascale DUMAZET - Ludovic MAGALHAES - Emmanuel ROBERT - Ludovic CEYTE - Jean-Marc PANGAUD 	<ul style="list-style-type: none"> - Hélène FABRE - Michèle DUCREUX - Muriel SPADA - Isabelle BOIS-CARTAL - Brigitte CHAVANCE - Catherine SORGI
Sport, Santé et Loisirs	Générations seniors et Egalité femme-homme
<ul style="list-style-type: none"> - Cyrille CHAPOT - Niyazi KARA - Stéphane FAVEYRIAL - Marie FRANC - Marcel JACOB - Jean-Marc PANGAUD 	<ul style="list-style-type: none"> - Marie-Claire GRANGE - Muriel SPADA - Noélia SEGUIN - Stéphane FAVEYRIAL - Mauricette MOINE - Catherine SORGI

DELIBERATION

27 (5.3)

Commerce, Artisanat et Entreprenariat	Patrimoine Immobilier, Travaux et Aménagements
<ul style="list-style-type: none">- Carl INCORVAIA- Leihla KHEBRARA- Niyazi KARA- Pascal GALONNET- Ludovic CEYTE- Brigitte CHAVANCE	<ul style="list-style-type: none">- Patrick BAYET- Niyazi KARA- Pascale DUMAZET- Ludovic MAGALHAES- Jean-Marc PANGAUD- Marcel JACOB
Urbanisme, Politique de la Ville, Sécurité et Tranquillité publique	
<ul style="list-style-type: none">- François DRIOL- Nicole BRUEL- Patrick BAYET- Carl INCORVAIA- Jean-Marc PANGAUD- Marcel JACOB	

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 17 juillet 2020

Le Maire,
François DRIOL

